



- COMMISSION DRESSAGE -

Compte rendu de la réunion

du 06 octobre 2015

Membres excusés : A de Roose, V Frey, Th Charlois, Ch Delaigle

Membres présents : O Chapuis, E de la Burgade, P Falanga, JC Cesari, N Francone, J Arbousset, L Karoutchi, S Urvoy, F David, Ph Roch, Ch Rivière

Bérengère Babin a demandé à ne plus faire partie de la commission dressage pour raisons personnelles.

Michel Palun a quitté la région et de ce fait ne fait plus partie de la commission.

Masters Provence Dress :

Le circuit attire de plus en plus de cavaliers qui jouent le jeu dans la continuité de participation à un maximum d'étapes. La finale à Sorgues a été une réussite malgré une météo difficile. Excellente qualité des terrains, bonne organisation et bon accueil. Mr W Prud'homme souhaite organiser en 2016. Nous allons lui proposer 2 dates : - 25,26 juin : étape MPDr

- 1 et 2 octobre : Championnat Provence + para-equestre

A lui de voir s'il choisit une des ces dates ou les 2.

La finale du MPDr aura lieu à Pertuis les 16, 17 et 18 septembre 2016.

L'ensemble des membres de la commission déplore que les deux concours - étapes de début de saison soient très peu espacés dans le temps (Tarascon et Pastré) : malheureusement les 2 organisateurs sont soumis à des impératifs de dates et n'ont pu en changer. Nous souhaitons que leurs 2 concours ne fassent

pas les frais de cette programmation. Sinon, dans l'ensemble le calendrier 2016 est cohérent. (voir en pj).

Ph Roch va concevoir un nouveau logiciel de comptage pour le MPDr qui s'appuie sur le cumul des moyennes. Par expérience, il nous explique que cette méthode sera vraiment le reflet du classement des étapes et donc du classement final. Les membres de la commission sont tous d'accord.

Championnat de Provence :

Il sera programmé début octobre 2016.

Niveau Championnat : indice GP + RLM de même niveau

Niveau Critérium : indice Préliminaire + RLM de même niveau

Nous souhaitons que les cavaliers préparent un maximum de RLM car ce sont les reprises les plus médiatiques et accessibles à un public néophyte.

A cet effet, les RLM seront programmées par les organisateurs des concours de Pertuis (avril), Les cèdres et Carpiagne. Un de nos sponsors (le groupe Pyrame) propose de doter le classement final, de ces RLM, sous forme de challenge.

Même si la FFE autorise désormais la participation d'un CRE à un Championnat Régional et Inter-Régional, l'ensemble de la commission préfère que nous organisions seulement un Championnat Régional CRE Pce.

Le Championnat du Grand Sud, organisé par le CRE LR aura lieu fin novembre 2015 à Nîmes. Les cavaliers des tous les CRE du sud de la France peuvent y participer et aucune contribution n'est demandée aux CRE. En 2016 ce même championnat est programmé à Pau.

Assurance Vol du matériel prêté par le CRE :

Cette année, du matériel prêté par le CDE 13 a été dérobé. Tous les organisateurs n'ont pas d'assurance spécifique (car trop onéreuse) et la caution demandé est insuffisante selon la quantité et le prix du matériel volé. Nous

allons demander à l'assurance du CRE dans quelle mesure elle peut assurer ce matériel de prêt et lui demander un devis à cet effet.

Achat jeu de lettres :

Le jeu de lettres de la lice étant « très fatigué », le CRE Pce a autorisé l'achat d'un jeu de remplacement.

Défraiement des juges :

Le budget de la commission n'étant pas extensible et le poste le plus important étant celui du défraiement des juges, nous allons étudier les sommes consacrées aux frais de jury sur la période des 2 dernières années afin de voir s'il vaut mieux rembourser les frais de juges du CRE Pce à l'organisateur directement (comme c'est le cas actuellement) ou lui donner une somme forfaitaire par cavalier engagé. Nous vous ferons part des résultats de cette étude.

Stage de juges :

La commission va organiser un stage de juges sous la houlette de J Arbousset. La programmation de ce stage sera fixée à l'issue de la réunion des juges formateurs prévue en janvier à Lamotte-Beuvron. Jacques Arbousset en précisera la date.

Incivilités cavalières :

Encore quelques cas d'incivilités à déplorer. Il faut rester intransigeant et bien informer les juges de la marche à suivre (pb de délai) pour que des sanctions puissent être prises par la FFE à l'encontre des cavaliers irrévérencieux.

P Falanga prépare un dossier d'information sur les moyens de contrer ces incivilités.

Formation et Différence de notation entre épreuves club et amateur :

O Chapuis évoque le problème de la différence de notation entre les épreuves Club et Amateur. Souvent de très grosses moyennes en Club (autour de 80%) et quand les cavaliers arrivent en Amateur, ils sont très déçus car il est rare d'atteindre de telles moyennes en épreuves amateur(+ de 70% étant déjà un exploit). Donc comment faire pour à la fois encourager les cavaliers débutants sans tomber dans la démagogie et mettre en porte-à-faux les enseignants et les juges.

Nous allons y réfléchir pour les formations futures de juges Club que nous envisageons d'organiser dans chaque département avec l'accord et le soutien des CDE.

Programmation des épreuves :

Pour créer une passerelle concrète entre épreuves Club et Amateur, nous allons demander aux organisateurs de programmer des épreuves indices A et B préparatoires, ouvertes aux Clubs et Amateurs et fermées aux Professionnels. Ceci permettra aux cavaliers Club d'être confrontés à la notation qui est de mise en épreuves Amateurs

Sono :

La petite sono + micro qui peut permettre d'animer une remise des prix est à l'Ecurie des Cèdres. Elle va être rapatriée au CRE afin d'être prêtée sur simple demande à tout organisateur qui en fera la demande.

Il n'y a plus d'autres sujets et la séance est levée à 22h30.